

L'UN DES ENJEUX DE L'UNION

Prévue depuis fort longtemps et remise à plusieurs reprises en raison de circonstances diverses, la Convention nationale sur l'autogestion s'ouvre samedi à l'hôtel Méridien. Gilles Martinet, chargé du rapport introductif, présentera les 15 thèses sur lesquelles s'étaient mis d'accord les membres de la commission préparatoire et que le Bureau exécutif du P.s. avait, à son tour, adoptées à l'unanimité (1).

A ces quinze thèses s'ajoute, on le sait, un amendement additionnel soutenu par les représentants du courant 2 et combattu par les membres de la majorité pour des raisons de forme et de fond, plusieurs passages de cet amendement leur apparaissant en contradiction avec certaines des thèses. D'une façon générale, dans les votes intervenus ces derniers jours dans les sections et dans les Fédérations, les 15 thèses ont reçu une large approbation, avec quelquefois des amendements sur tel ou tel point particulier. Quant aux votes sur l'amendement additionnel, ils ont reproduit, à peu de choses près, le partage de voix qui avait été enregistré sur les motions 1 et 2 à la veille du Congrès de Pau. Il faut rappeler à ce sujet qu'il s'agit cette fois non pas d'un congrès, mais d'une convention, c'est-à-dire qu'au niveau national il n'y aura pas de vote indicatif à l'issue du débat. Une commission des résolutions recherchera la synthèse et fera des propositions à l'intention de la Convention.

En tout état de cause, on peut penser que le document adopté par le Bureau exécutif ne sera pas modifié sur les points essentiels qui en constituent les trois parties : face à la crise du capitalisme ; la perspective autogestionnaire ; les implications stratégiques du projet autogestionnaire.

Six objectifs

Parmi les éléments les plus originaux de ce texte, qui a le mérite de pousser plus loin qu'elle ne l'a jamais été la réflexion des socialistes sur le contenu de l'autogestion, on peut retenir, dans la thèse n° 10, les six grands objectifs que devrait se fixer un gouvernement décidé à engager, à partir de la réalisation du programme commun, une transformation profonde de l'Etat.

« **PREMIER OBJECTIF** : le renversement du rapport des forces existant aujourd'hui dans ce pays, autrement dit le passage de la prédominance du grand capitalisme à celle des couches populaires rassemblées dans le front de classe. Ce qui implique un ensemble de mesures dans les domaines économique (les socialisations et la planification) et social (une législation nouvelle sur les droits des travailleurs).

DEUXIEME OBJECTIF : la réorientation des systèmes d'éducation. La formation à un emploi prendra nécessairement un tout autre sens dans une société où seront remis en cause et la division sociale du travail et le modèle culturel hiérarchique que nous connaissons aujourd'hui. Dans cet esprit, une stratégie globale et décentralisée de l'action culturelle ayant pour finalité la création et la formation est une dimension décisive de notre combat pour l'autogestion, comme l'affirment nos orientations générales pour une politique d'action culturelle. Il n'y aura pas de changement réel de la société sans un changement des structures mentales.

TROISIEME OBJECTIF : la transformation des conditions d'exercice de la Justice et une nouvelle définition du rôle de la police. Notre commission des institutions a mis au point des projets qui, eux aussi, devront faire l'objet d'une analyse du Parti.

QUATRIEME OBJECTIF : la refonte du système militaire. Un pouvoir qui s'appuie sur les forces populaires doit pouvoir compter sur une armée liée à la population et acquise aux idéaux démocratiques. Les projets établis dans ce sens par notre commission de Défense nationale devront être assez vite examinés par le Parti.

CINQUIEME OBJECTIF : la mise à la disposition d'un grand nombre de collectivités de toute nature (associations, syndicats, communes, sociétés de journalistes, etc.), des moyens d'information et de communication que les progrès de l'informatique et les récentes avancées technologiques dans les domaines de l'impression et de l'audio-visuel rendent opérationnels (mais que le capitalisme met aujourd'hui au service de la concentration et de la centralisation). Un service public comparable à ce qu'a été la Société nationale des entreprises de presse au lendemain de la Libération, ainsi que de véritables « banques d'information », devront être constitués. Là encore, nos commissions tiennent des études à la disposition du Parti.

SIXIEME OBJECTIF : la réduction des compétences du pouvoir central. Certains secteurs qui dépendent aujourd'hui directement du gouvernement (santé, transports, environnement, etc) devront être transférés à des services ou à des offices nationaux autonomes. Mais le maximum de responsabilités devra revenir aux collectivités locales, départementales et régionales... »

Le contenu de l'unité

Le document soumis à la Convention insiste d'autre part sur la concordance entre le projet autogestionnaire et la stratégie

d'union de la gauche qui reste et restera celle du Parti socialiste. La thèse n° 11 déclare notamment à ce sujet :

« Ce projet doit être pris en compte par l'ensemble des travailleurs rassemblés dans le front de classe anticapitaliste, dont la stratégie de l'union de la gauche est l'expression politique. C'est pourquoi le Parti socialiste, qui lutte pour la réalisation de l'autogestion, entend surmonter les divergences qui sont apparues à ce sujet en particulier entre les organisations signataires du programme commun. Il cherchera à la faire en précisant publiquement et à l'adresse de ses alliés de la gauche ce que signifie dès maintenant la perspective autogestionnaire.

« Les implications stratégiques du projet autogestionnaire s'inscrivent, en effet, pleinement dans le cadre de l'union de la gauche, c'est-à-dire du choix fondamental effectué par le Parti socialiste. Une stratégie qui ne s'appuierait pas sur le développement de la dynamique unitaire ne serait qu'impuissance, faute de se donner les moyens nécessaires à la prise du pouvoir et à l'ouverture d'une transition au socialisme. De même qu'une stratégie qui réduirait l'union de la gauche à des objectifs tactiques, qui ne se prononceraient pas clairement sur les alliances de classe à opérer, ni sur la nature et l'importance des luttes menées, viderait à terme la dynamique unitaire de son contenu.

« Le phénomène unitaire a dépassé largement le cadre d'un accord électoral. La signature du programme commun en 1972 exprime déjà la réalisation d'un stade supérieur de l'unité de la gauche par l'accord des trois partis sur des réformes de structures qu'un gouvernement populaire mettrait en œuvre dès son accession au pouvoir. Il crée au-delà de cet accord les conditions d'une mutation de l'ensemble du mouvement ouvrier français.

« La réalisation du socialisme ne pourra se faire à partir de l'organisation de deux courants figés dont l'un serait autogestionnaire et l'autre ne le serait pas. Le dépassement de cette contradiction devient, à nos yeux, l'un des enjeux de l'union de la gauche. Le problème central de l'unité, c'est son contenu et par conséquent, l'ensemble des interrogations que pose à tout le mouvement ouvrier la perspective autogestionnaire ; de même que le problème central de l'autogestion, c'est la stratégie qui a conduit à la cohérence des forces qui travaillent à sa réalisation et par conséquent l'unité ».

A.V.

(1) Le texte des 15 thèses, ainsi que celui de l'amendement additionnel, ont été publiés intégralement dans « le Poing et la Rose », supplément au n° 41, mai 1975.